

[Text]

The Chairman: Yes.

Mr. Thacker: That's a good suggestion. Subject to that, I wouldn't want to bring anything to a vote eliminating any witness at this moment, because I don't know much about the topic either.

That puts a lot of work on Marie Louise, but I think she's used to it.

Mrs. Finestone: You've got a nice assistant and I think that's wonderful. Are you planning to work together on this?

Mr. Marc Bosc (Public Bills Office): I'm here just for the day.

Mr. Thacker: Oh, you're here just for today.

Mr. Angus: He's the watchdog.

Mr. Thacker: Could we then, Mr. Chairman, have our clerk try to arrange that for Tuesday the 23rd in the afternoon, Wednesday the 24th in the afternoon, and Thursday the 25th?

The Chairman: Tuesday, Wednesday, Thursday. That's next week.

Mr. Thacker: Yes, next week.

The Chairman: Tuesday, Wednesday, Thursday, in the afternoon?

Mr. Thacker: That would then let us report the bill before we go on the two-week break.

Mrs. Finestone: Hold on, please, sir. Just hold your charging horses.

The Chairman: When does the break begin?

• 1615

Mr. Thacker: March 21.

Mr. Tétreault: The 3rd or the 2nd.

Mr. Angus: It's the Friday of that week, which is actually in April.

Mrs. Finestone: Could I ask a consideration from the chair and our colleagues? Could we group the witnesses who will be addressing the questions of the Radiocommunication Act at one time or two times? I ask this because I really am committed to writing the report on violence, which is due in the House. It was a request of the Prime Minister, which we must answer within a given delay. I would really appreciate the grouping of witnesses so I won't have to come Tuesday, Wednesday, and Thursday. I could come maybe Tuesday, maybe Wednesday, or maybe Thursday, but not all three days.

The Justice people will please look after the other parts of the bill.

The Chairman: Can you then work with Mrs. Finestone to see if you can group witnesses for one of the days she'll be able to be here?

Mrs. Finestone: If you wouldn't mind,—

The Clerk: Okay.

[Translation]

Le président: Oui.

M. Thacker: C'est une très bonne suggestion. Avec cette réserve, moins non plus je ne voudrais pas éliminer certains témoins à priori, car je connais très mal la question.

Tout cela va donner beaucoup de travail à Marie Louise, mais je crois qu'elle est habituée.

Mme Finestone: Vous avez une aide précieuse, c'est une excellente chose. Est-ce que vous avez l'intention de travailler ensemble sur ces questions?

M. Marc Bosc (Bureau des projets de loi d'intérêt public): Je ne suis là qu'aujourd'hui.

M. Thacker: Oh, vous n'êtes là qu'aujourd'hui.

M. Angus: C'est le chien de garde.

M. Thacker: Dans ce cas, monsieur le président, est-ce que notre greffière pourrait essayer d'organiser des réunions pour le mardi 23 dans l'après-midi, le mercredi 24 dans l'après-midi et le jeudi 25?

Le président: Mardi, mercredi et jeudi. C'est la semaine prochaine.

M. Thacker: Oui, la semaine prochaine.

Le président: Mardi, mercredi et jeudi, dans l'après-midi?

M. Thacker: Ce qui nous permettrait de faire rapport du projet de loi avant l'ajournement de deux semaines.

Mme Finestone: Un instant, n'allez pas si vite, modérer un peu votre fougue.

Le président: Quand la Chambre ajourne-t-elle?

M. Thacker: Le 31 mars.

M. Tétreault: Le 3 ou le 2.

M. Angus: Il s'agit du vendredi de cette semaine-là, qui tombe en fait en avril.

Mme Finestone: Monsieur le président, chers collègues, permettez-moi de vous présenter une demande. Serait-il possible de regrouper pour une ou deux séances les témoins qui parleront de la Loi sur la radiocommunication? Si je demande cela, c'est que je me suis engagée à rédiger le rapport sur la violence, qui doit être déposé à la Chambre. Ce rapport a été demandé par le premier Ministre et nous devons donc le produire dans un délai donné. Je préférerais que les témoins soient regroupés de façon à ne pas avoir à siéger au comité le mardi, le mercredi et le jeudi. Je pourrais peut-être venir le mardi, peut-être le mercredi, ou peut-être le jeudi, mais pas les trois jours.

Les gens du ministère de la Justice voudront bien s'occuper des autres parties du projet de loi.

Le président: Pouvez-vous vous arranger avec Mme Finestone pour voir s'il est possible de regrouper ces témoins de façon à les entendre les jours où elle sera disponible?

Mme Finestone: Si cela ne vous dérange pas,...

La greffière: D'accord.